



# Rapport d'activités 2006

**Schweizer Musik Syndikat  
Syndicat Musical Suisse  
Sindacato Musicale Svizzero**

Die nationale Vereinigung der Jazz- und improvisierenden Musiker und Musikerinnen  
Association nationale des musiciennes et musiciens de jazz et musique improvisée  
Swiss Jazz Association

## **Sommaire**

- 1. 2006**
- 2. Membres, assemblée des membres, présidence et comité, secrétariat central**
- 3. Subventions, subsides et recettes**
- 4. Publications**
- 5. Sécurité sociale**
- 6. Représentations et délégations aux associations faitières et institutions culturelles**

*Les documents relatifs aux thèmes marqués d'un \* sont téléchargeables sur notre site [www.sms-online.org](http://www.sms-online.org) ou peuvent être réclamés au secrétariat.*

## **1. 2006**

L'année 2006 se divise en deux blocs: le premier semestre a été fortement secoué par les retombées de la situation financière désastreuse résultant de l'exercice 2005. La situation ayant heureusement pu être redressée grâce aux nombreux témoignages de solidarité et à la générosité de donateurs suite à nos diverses actions, le second semestre a été consacré à consolider les acquis et à étudier une nouvelle orientation. La décision la plus pénible à prendre a certainement été celle d'abandonner le poste de secrétaire central dans sa forme actuelle (taux d'occupation de 70% avec propre infrastructure) et de couvrir les tâches dites administratives dans un poste fixe à 30%. Mme **Pierrette Froidevaux**, Ittigen, remplira cette fonction dès janvier 2007. Les activités de fond du SMS, les affaires de politique culturelle et les représentations au sein de la scène culturelle seront assumées à l'avenir par un comité directeur élargi se composant de trois membres désignés par le comité qui sont: le président du SMS, **Urs Röllin**, ainsi que l'ancien secrétaire central **Urs Schnell** (dont l'élection au comité sera votée à l'AG du 11.3.07), la troisième personne restant encore à trouver. Le comité du SMS a accepté cette nouvelle structure lors de sa séance du 2.11.2006 avec effet provisoire sur une année entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Malgré les insécurités et impondérables au plan économique et fonctionnel, toutes les obligations et prestations envers les membres ont été honorées. Les mandats en cours (voir liste plus bas) ont également tous été exécutés. Par contre, le projet envisagé de refonte de notre image de marque (logo, nom, etc.) a été mis en veilleuse.

Dans notre rapport d'activités 2006, nous avons posé la question „Voulons-nous le SMS?“ - aujourd'hui, les expériences faites en 2006 nous ont donné raison d'espérer: la réponse est OUI.

### **Nouveaux objectifs**

La mise en place de nouvelles structures et la redéfinition des objectifs du SMS ont fait l'objet de nombreuses discussions et séances au sein du **comité**. Le SMS doit non seulement se donner de nouvelles structures mais également élargir son champ d'activités. Nous voulons défendre les intérêts de nos membres et nous engager énergiquement pour obtenir plus de moyens et augmenter l'impact et l'acceptation du jazz et de la musique improvisée en Suisse. Dans ce sens, nous souhaitons mettre en place au plan suisse un lobby et un réseau forts réunissant les faiseurs de culture et musique, les promoteurs, les diffuseurs, les politiciens actifs dans le domaine de la culture et de la formation.

Un premier pas concret a été fait par le comité dans ce sens, qui a pris contact avec des groupes et institutions aux intérêts similaires dans le but d'élaborer une forme de contrat d'éthique permettant de définir des critères minimaux applicables aux collaborations entre ces groupes et les musiciennes et musiciens:

- Promoteurs  
Le 6 octobre 2006, une réunion consensuelle a eu lieu à Zurich entre Pro Helvetia, représenté par Th. Gartmann et J. Flükiger, et le SMS, représenté par U. Röllin, H. Hämmerli, H. Kramer et U. Schnell. Thèmes discutés: la collaboration entre les deux institutions en général, l'évaluation du projet de Pro Helvetia sur la „Priorité encouragement du jazz“ et son développement futur.
- Marques  
Patrik Landolt, intakt-records, a fait une présentation claire et franche au comité des mécanismes de fonctionnement du commerce des marques.
- Organismes  
Des contacts sont également prévus avec les organisateurs de concerts (clubs, festivals) et leurs associations faitières.

## **2. Membres, assemblée des membres, présidence et comité, secrétariat central**

A la fin de l'exercice 2006, le SMS compte 314 *membres actifs* (2005: 297), dont 246 (234) musiciennes et musiciens en Suisse alémanique, 62 (53) en Suisse romande, 6 (10) dans la partie parlant l'italien et le réto-romanche. 22 nouveaux membres ont adhéré au SMS, 24 ont démissionné. Les *membres passifs* sont au nombre de 50 (43) et les *personnes juridiques* 9 (9).

### **Assemblée annuelle**

L'assemblée annuelle des membres s'est tenue le samedi 25 février 2006 au Restaurant St-Gervais à Bienne.

- 23 membres y ont participé, 72 membres se sont excusés. A l'ordre du jour, en plus des points requis par les statuts, figurait aussi la confirmation du comité: **Urs Röllin**, qui continue son mandat de président pour une année supplémentaire, **Hilaria Kramer**, **Daniel Schläppi**, **Peter Schärli**, **Béatrice Graf**, **Matthias Spillmann**, **Hämi Hämmerli** et **Peter Schmidlin**, qui restent donc tous au comité.
- L'assemblée a été suivie - à l'initiative de la section biennoise du SMS - d'une très „Longue Nuit de l'Improvisation“. Les derniers improvisateurs quittèrent les lieux vers 4 heures du matin...

Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2006.

Nous tenons à remercier ici l'énorme engagement bénévole des membres du comité, qui offrent non seulement leur temps en participant aux séances mais aussi en travaillant activement sur le terrain.

### **Secrétariat et secrétariat central**

La fonction du secrétariat central a pu être maintenue en 2006 grâce aux généreux apports financiers ayant permis de consolider la situation du SMS. Une des mesures décisives prises dans le cadre de la restructuration a consisté à résilier le contrat de travail d'Urs Schnell en tant que secrétaire central avec effet au 31.12.2006. Urs Schnell ayant trouvé un nouvel emploi fixe au 1.1.2007, la mise en place d'un plan social a donc pu être évitée.

A partir du 1er janvier 2007, Pierrette Froidevaux, jusqu'à présent responsable des comptes et traductions, assumera les tâches purement administratives («secrétariat réduit»).

### **3. Subventions, subsides et recettes**

Les subventions accordées par les institutions publiques constituent, avec les cotisations des membres, la plus importante source de rentrées.

- Les cotisations des membres 2006 se montent à CHF 39032.-.
- Le Département fédéral de l'Intérieur, par le biais de l'Office fédéral de la culture, accorde au SMS une *subvention* de CHF 57'750.- (2005 CHF 70'000.-). Ce montant est destiné à soutenir les organisations culturelles (KUOR) dans la planification et réalisation de leurs activités régulières durant une année.

Une partie non négligeable des recettes 2006 a été réalisée dans le cadre de notre action „Swiss Musicians Solidarity“, grâce à la vente des sérigraphies de Niklaus Troxler et à plusieurs dons de mécènes souhaitant garder l'anonymat. Nous remercions sincèrement nos généreux donateurs.

### **4. Publications**

Le projet de remaniement de l'image de marque du SMS a malheureusement dû être mis en veilleuse vu la précarité de notre situation.

- Au cours de l'exercice 2006, trois *Newsletters SMS* (\*) imprimées ainsi que trois Newsletters combinées envoyées par courrier électronique et postal, à chaque fois en versions allemande et française, ont été adressées aux membres et mises en ligne sur notre site. De plus, les Newsletters ont été partiellement traduites en italien pour assurer un meilleur contact avec nos collègues du Tessin.
- Le 11 mai 2006, Urs Schnell a tenu un exposé sur le thème „Welche Lobby braucht der Jazz“ (de quel forme de lobby le jazz a-t-il besoin) dans le cadre des entretiens sur le jazz de Schaffhouse. Beat Blaser, journaliste à la radio, a repris le sujet lors de l'émission „Reflexe“. Les orateurs suivants ont également pris la parole: Marianne Doran, Barbara Gysi et Toni J. Krein. L'émission (en allemand) du 11.9.2006 peut être réécoutée sur notre site <http://www.sms-online.org/reflexe.html> (mp3-file).
- Le site du SMS [www.sms-online.org](http://www.sms-online.org) a été continuellement tenu à jour et élargi. Malheureusement, le forum installé sur le site a surtout été pris d'attaque par des intervenants russes aux intentions douteuses, ce qui nous a obligés à

enlever cette plateforme de notre site. La „Bourse aux emplois“ n'a pas eu le succès escompté, le nombre de visiteurs est minime.

## **5. Sécurité sociale**

6 membres sont assurés au *fonds de prévoyance* du SMS pour indépendants. Ce 2e pilier (comprenant une garantie en cas de risque) est rattaché à l'institution de prévoyance de la Haute Ecole Suisse de Musique (Fondation commune de prévoyance ASEM/SSPM, Association suisse des écoles de musique / Société suisse de pédagogie musicale).

A la fin de l'année 2006 et grâce à l'intervention de l'ASEM, le SMS a également été en mesure d'offrir à ses membres l'adhésion, à des conditions avantageuses, à une **assurance-instruments** et une **caisse-maladie collective**.

### **Suisseculture Sociale - fonds national d'assistance pour acteurs culturels dans le besoin**

„Depuis longtemps déjà, les associations culturelles font remarquer que la plupart des créateurs culturels de Suisse vivant des rentrées provenant de leur activité culturelle ont des revenus très maigres et une prévoyance insuffisante pour la retraite et glissent souvent entre les mailles des réseaux sociaux et d'assistance sociale. C'est pourquoi les organisations culturelles avaient espéré qu'un article dans ce sens serait intégré à la loi d'encouragement à la culture, ce qui aurait permis d'avoir une base concrète pour remédier à ces problèmes sociaux.

Suisseculture Sociale a lancé le projet d'une vaste étude sur la sécurité sociale des acteurs culturels. Il est prévu d'élaborer un concept concis sur la situation sociale en Suisse et sur les améliorations fondamentales à envisager, en collaboration avec les associations, l'OFC et les sociétés de gestion des droits ainsi que le „Zentrum für Arbeits- und Sozialversicherungsrecht ZAR“ (Centre de droit du travail et des assurances sociales) de la Haute école zurichoise de Winterthour. Ce document permettrait aux associations d'étayer leurs propos vers le grand public et de renforcer la pression sur les politiciens pour prendre enfin les mesures adéquates demandées.“ (RA).

## **6. Représentations et délégations auprès des associations faitières et institutions culturelles**

Le secrétaire central et le président ont représenté le SMS à plus de 30 réunions, dont les thèmes principaux se référaient à des discussions de politique culturelle par rapport à la Loi d'encouragement de la culture et à la révision de la Loi Pro Helvetia. Autres sujets traités en primeur durant l'exercice: la sécurité sociale des acteurs culturels, la défense des revendications d'indemnisations en matière de droits voisins ainsi que les mandats liés à des projets spécifiques.

La présence physique et l'engagement actif du SMS au sein de nombreuses associations et institutions gravitant dans la culture et la politique culturelle garantissent au jazz et à la musique improvisée une place forte de choix. Ce travail

ne peut pas être délégué à des tiers, cet engagement doit provenir de nos propres rangs.

Au point de vue géographique, le SMS est présent dans toutes les parties de la Suisse, sauf dans les Grisons, de par la composition de son comité. Au Tessin s'est formée une propre „*section*” à l'initiative de **Hilaria Kramer**. **Béatrice Graf** assure les liens du côté de la Romandie, en particulier sur Genève. Par ailleurs, tous les **membres du comité**, grâce à leur réseau de relations et à leur engagement, font un travail de fond considérable et ouvrent de nombreuses portes.

Le SMS défend les intérêts de ses membres en oeuvrant au sein des organismes suivants:

- Présence Action Culturelle (PAcK)  
Groupe indépendant des organisations culturelles suisses  
Le collectif PAcK, réunissant les secrétaires centraux des organisations culturelles, a renforcé sa position en intervenant à plusieurs reprises dans les débats de culture politique auprès de l'OFC, de Pro Helvetia et du Conseil fédéral, ainsi qu'auprès de certains parlementaires.
- Suisseculture  
Collectif d'interprètes et d'auteurs  
Cette association faitière défend les intérêts des acteurs culturels au plan politique. Le SMS a participé à l'assemblée annuelle et pris position par rapport aux projets de lois en cours. Délégué SMS: **Urs Schnell**.
- Suisseculture Sociale  
**René Aeberhard** continue de représenter le SMS à titre bénévole au comité et à la commission d'attribution de Suisseculture Sociale (voir point 5 ci-dessus „Sécurité sociale”)
- Swissperform Société de gestion des droits voisins  
Le secrétaire central a participé en tant que délégué du SMS à l'assemblée ordinaire des délégués SWISSPERFORM ainsi qu'à 4 séances de travail en qualité de membre de la Commission d'experts SWISSPERFORM "Interprètes phono" pour y défendre les intérêts des musiciennes et musiciens de jazz.
- Société suisse des interprètes - SIS  
Le secrétaire central du SMS est membre du Conseil de fondation.
- Conseil Musical Suisse - CMS  
Le secrétaire central a représenté le SMS en tant que membre du CMS à l'assemblée ordinaire des délégués. Des contacts ont été pris par le CMS avec le groupe parlementaire de musique du Conseil national et des Etats.
- Coalition Suisse pour la Diversité Culturelle  
Membre collectif de la Coalition, le SMS collabore activement à la ratification des résolutions de l'UNESCO pour la diversité culturelle par la Suisse.

- SUISA et Fondation SUISA pour la musique  
**Peter Schmidlin**, membre du comité du SMS, a représenté le SMS au Conseil de fondation de la Fondation SUISA pour la musique.
- Association "Suisse Diagonales Jazz"  
**René Aeberhard**, jusqu'à présent délégué du SMS au comité de l'association, sera remplacé dès 2007 par Hämi Hämmerli.
- SSR Charte de la musique suisse  
**Urs Röllin** a pris part à deux réunions du comité de pilotage.
- Conférence des directeurs des écoles de jazz suisses  
Le SMS est représenté par **Hämi Hämmerli** au sein de cet important organe de formation de l'opinion politique. Le SMS a pu s'adresser aux étudiants par l'intermédiaire de Hämi Hämmerli, directeur de la Faculté III de la Haute école de musique de Lucerne.
- La première Impronomie au Tessin  
Pour la première fois, une nuit de l'improvisation a été organisée au Tessin, le 12 août, au Monte Verità près d'Ascona. Ouverte au grand public, cette IMPRONOTTE avait pour objectifs d'attirer l'attention sur le SMS d'une part et, d'autre part, de créer des liens avec AMIT - Associazione Musica Improvvisata Ticinese ( <http://www.amit-online.org> ) et finalement d'offrir une plateforme plus forte au SMS au Tessin.  
Une délégation du comité du SMS a rencontré quelques collègues tessinois à fin septembre pour discuter du proche avenir.

Bienne, le 5 mars 2007 / Urs Schnell

---